

intégrées dans le processus général d'élaboration des politiques. La Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'OCDE sont de plus en plus sensibilisés à ce fait qu'ils prennent désormais en considération dans leurs travaux actuels. C'est un changement souhaitable et il faut continuer dans ce sens.

Avec des réformes économiques intérieures appuyées comme il se doit, les pays en développement endettés peuvent commencer à espérer voir la fin de leurs énormes difficultés. Mais nous devons de toute évidence examiner la situation particulière de chaque pays, car la solution aux problèmes d'endettement et de développement peut varier d'un pays à l'autre.

Il est entendu que les pays en développement à revenu moyen doivent axer leurs efforts sur la réduction volontaire de la dette contractée auprès de banques commerciales, en privilégiant le rôle du marché.

Comme partie de la solution, la nature du soutien sera elle aussi différente. Pour les pays en développement à revenu moyen, nous convenons je crois qu'il faut manifestement concentrer l'effort sur la dette contractée auprès des banques commerciales.

Dans le cas des pays les plus pauvres, les gouvernements ont accepté de jouer un rôle plus actif, parce que la dette était alors largement liée aux prêts officiels consentis par les gouvernements de pays industrialisés. Les "modalités de rééchelonnement de Toronto" qu'utilise le Club de Paris et le travail du Groupe spécial d'aide à la Guyana qu'a présidé le Canada ont été utiles et novateurs à cet égard. Mais, à l'évidence, nous devons rester ouverts aux nouvelles idées, surtout là où nos gouvernements peuvent jouer un rôle majeur.

La dette contractée au titre de l'aide publique au développement pourrait bien être l'un de ces domaines. Bon nombre de pays, dont le Canada, ont déjà annulé la dette d'APD des pays les moins avancés. Certains, dont le Canada encore une fois, ont appliqué des mesures similaires à un certain nombre de pays de l'Afrique sub-saharienne. Il est peut-être opportun aujourd'hui de chercher à déterminer si le maintien de ce type d'assistance est approprié, étant donné sa nature spéciale.

Les techniques de gestion de la dette ne suffisent pas à elles seules à garantir le progrès. Les conditions économiques internationales doivent servir davantage le développement à long terme.